

foyer, avec un éclair de plumes sur les genoux... Les enfants de M. Yhier arrivèrent à temps pour empêcher l'incendie de se propager...

— On vient d'écrire à la maison d'arrêt de Valenciennes, un habitant d'Hasson, nommé Lamy, qu'on soupçonne d'être le meurtrier du malheureux garde-champêtre du pré de cette commune le 30 novembre dernier.

Dunkerque. — Le duel Chapuis-Dekreit. — Contrairement à ce qui a été dit par un grand nombre de journaux, M. Dekreit est toujours sous les verrous, mais sa mise en liberté provisoire n'a pas été refusée.

Le enquête continue activement. De nombreux témoins ont été entendus, parmi lesquels il y en a plusieurs qui déclarent que, se trouvant dans un café de cette ville, celui-ci a eu lieu la proposition. Il s'agit d'un nommé Chapuis, qui tenait certains propos qui jetèrent un jour nouveau sur cette déplorable affaire.

Quant à l'interrogatoire du capitaine X... que tout le monde connaît pour avoir raconté la querelle, rien n'est plus exact; un personnage qui se trouvait au Café du Parc, lors de la discussion qui amena le duel, nous affirme que cet officier a, au contraire, fait tous ses efforts pour l'apaiser, et qu'il y aurait eu sans l'intervention très impulsive d'une personne de la société de M. Dekreit.

C'est par erreur qu'on a annoncé que ce serait M. Bouchoche, de Paris, qui assisterait M. Dekreit. Ce dernier sera défendu par M. Hattu, du barreau de Dunkerque.

Un châtaî à été dévasté cette nuit par des voleurs. Cette habitation qui appartient à M. Sargent a été littéralement mise au pillage. Lingerie, meubles, objets d'art, tout a disparu. On soupçonne le concubine de complicité, car il est impossible qu'il n'ait rien entendu.

On estime à 4,000 fr. environ le préjudice. Rosendaël. — Dans la journée d'hier, le jeune R... demeurant à Rosendaël, s'étant emparé d'un pistolet qu'il avait trouvé dans le bureau de son père, n'est rien de plus pressé que d'aller le montrer aux gamins de la rue. Mal lui en prit, car le malheureux gamin pressa la détente et le coup partit, atteignant au pleine figure de ses compagnons.

La balle lui avait traversé la joue gauche, et la victime des larmes accident avait la face brûlée par la poudre.

Le crime de Mastaing. — On assure que les auteurs de l'assassinat de Lefebvre auraient fait de vœux coupables. L'un des assassins serait, paraît-il, un ancien élève de l'école polytechnique.

Raisonné. — On descendait d'Herzule. — On écrit du dépôt des transports de la République: « Nous avons, parmi nos employés, un homme d'une force p... commune. C'est le sieur B... Dernièrement il a porté sur ses puissantes épaules l'incroyable charge de 500 kilos aussi facilement qu'un homme ordinaire en porterait un de 100. Il a fait plus fort. Il a monté au premier étage en une fois, une grappe humaine composée de sa femme et de ses cinq enfants, au total sept personnes en la compagnie de son chien et de son chat. Et on dit que notre géographe va à la découverte physique, lorsque, sans chercher, on trouve de pareils exemples de force musculaire ! »

PAS-DE-CALAIS. — L'Union républicaine du Nord et du Pas-de-Calais. — Nous avons annoncé la réunion à Arras par les représentants de tous les journaux politiques publiés ou répandus dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Onz journaux de nuances diverses y étaient représentés. On a constitué un syndicat en vue de prendre en commun les mesures nécessaires à la défense des principes républicains. Ce syndicat se réunira toutes les fois que les circonstances l'exigeront.

À ce sujet le Soleil écrit: « D'ici vient le besoin de s'entendre, de resserrer les rangs, de dresser des plans communs ? Les résultats des dernières élections sénatoriales dans le Nord et dans le Pas-de-Calais l'indiquent suffisamment. Lorsque la République gagnait du terrain, les républicains se réunissaient à leurs tendances naturelles, cherchaient à l'emporter les uns sur les autres et se divisaient. Opportunistes et radicaux veulent se rapprocher aujourd'hui parce qu'ils sentent nettement que le pays s'éloigne de la République. Les populations s'émoussent et se lassent de ce mouvement et jusqu'à présent le plus accoutumé. »

L'exemple des journaux républicains réunis à Arras n'est pas moins à signaler et à imiter. Les républicains à se mettre d'accord : ils ont tous les mêmes principes sociaux et économiques. Ils seraient donc impardonnable de se diviser. Tout fait heureusement prévoir qu'il n'en sera rien. »

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATION DE MARIAGES du 3 mars. — Louise Baillet, rue du Général Chanzy, 39. — Victoria Bourgeois, place de l'Abbaye, 3. — Maria Coppens, rue Solferino, cour Frère, 7. — Julia Carrière, rue Cugnot, cour Duvergier, 4. — Lévin Vanhaeghem, rue de la République, 21. — Dominique Verelle, rue Beauververt, 5. — Marguerite Weiland, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 4. — Joseph Depressier, rue des Longues-Haies, cour Desmet, 21. — Marie Watillon, rue de la République, 21. — Coraite Gérard, rue de la République, 21. — Adolphe Lambert, 62 ans, rentier, rue de Tourcoing, 87.

DÉCLARATION DE MARIAGES du 3 mars. — Alphonses Baillet, 37 ans, employé de commerce et Colette Grimonprez, 45 ans, employée. — Louis Dhalluvin, 45 ans, caissier et Ursula Lambin, 33 ans, Villoroy.

DÉCLARATION DE MARIAGES du 3 mars. — Marie Vanoveron, 4 mois, sentier du Ballon, maison Filloz, 7. — Arthur Lecomte, 31 ans, fleur, rue du Grand-Ombin, cour Derville, 11. — Paul Lambert, 18 ans, rue de la République, 21. — Julie Bouvier, 49 ans, cabaretier, rue de la République, 21. — Arthur Cassebot, 2 mois, rue de Naples, cour Derville, 11. — Jeanne Trompette, 3 ans, rue Philippe-le-Bon, 41. — Victor Lado, 19 ans, rue de Solferino, 21. — Adolphe Lambert, 62 ans, rentier, rue de Tourcoing, 87.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATION DE MARIAGES du 3 mars. — Hélène Baillet, rue de la République, 21. — Paul Florin, 3 mois, rue Clément-Houpline. — Fleurbaert Courtois, 49 ans 3 mois, fleur, rue d'Anvers.

Etat-civil d'Halluin. — DÉCLARATION DE MARIAGES de la semaine. — Béatrix Walesteke, rue Léontine Naessens, Bourg. — Emile Depoorter, Colbaux. — Achille Dailon, Bourg. — Marie Lambert, Mont. — Julien Callens, Bourg. — Constant Huys, Mont. — Camille Saesens, Bourg. — Victor Vanoveron, Bourg. — Alphonses Bouvier, Bourg. — Juliette Gilippe, Bourg. — Eliza Destalleux, Bourg. — Cyrille Nelles, Colbaux. — Félicie Caster, Bourg.

DÉCLARATION DE MARIAGES de la semaine. — Vandenberghe, 36 ans, mort. — Hermance Vanoveron, 5 mois, Bourg. — Hyacinthe, 21 ans, mort, Bourg. — Colbaux, 2 mois, Colbaux. — Etienne Bouvier, 63 ans, Bourg. — Arthur Bix, 15 ans, Bourg. — Jules Verstraete, 3 ans, Bourg. — Pierre Blomont, 10 ans, Colbaux. — Jules Ghiesbregt, 10 mois, Mont. — Clémentine Calmen, 2 ans, Bourg. — Françoise Deduwaer, 52 ans, Colbaux. — Gabrielle Traes, 2 ans, Colbaux.

Convaincements et Obits. Les amis et connaissances de la famille LAMBERT BULTEAU, qui par suite, n'auraient pas eu de leur côté, de la famille BULTEAU, délégués à Roubaix, le 3 mars 1885, dans sa 66e année, obit, sont priés de venir au domicile de la famille Lambert, rue de la République, 21, à 9 heures, pour assister à la messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 5 mars, à 9 heures, au cimetière de la Chapelle, à 10 heures, à la Colline, à 11 heures, à la Chapelle, à 12 heures, à la Chapelle, à 13 heures, à la Chapelle, à 14 heures, à la Chapelle, à 15 heures, à la Chapelle, à 16 heures, à la Chapelle, à 17 heures, à la Chapelle, à 18 heures, à la Chapelle, à 19 heures, à la Chapelle, à 20 heures, à la Chapelle, à 21 heures, à la Chapelle, à 22 heures, à la Chapelle, à 23 heures, à la Chapelle, à 24 heures, à la Chapelle, à 25 heures, à la Chapelle, à 26 heures, à la Chapelle, à 27 heures, à la Chapelle, à 28 heures, à la Chapelle, à 29 heures, à la Chapelle, à 30 heures, à la Chapelle, à 31 heures, à la Chapelle, à 32 heures, à la Chapelle, à 33 heures, à la Chapelle, à 34 heures, à la Chapelle, à 35 heures, à la Chapelle, à 36 heures, à la Chapelle, à 37 heures, à la Chapelle, à 38 heures, à la Chapelle, à 39 heures, à la Chapelle, à 40 heures, à la Chapelle, à 41 heures, à la Chapelle, à 42 heures, à la Chapelle, à 43 heures, à la Chapelle, à 44 heures, à la Chapelle, à 45 heures, à la Chapelle, à 46 heures, à la Chapelle, à 47 heures, à la Chapelle, à 48 heures, à la Chapelle, à 49 heures, à la Chapelle, à 50 heures, à la Chapelle, à 51 heures, à la Chapelle, à 52 heures, à la Chapelle, à 53 heures, à la Chapelle, à 54 heures, à la Chapelle, à 55 heures, à la Chapelle, à 56 heures, à la Chapelle, à 57 heures, à la Chapelle, à 58 heures, à la Chapelle, à 59 heures, à la Chapelle, à 60 heures, à la Chapelle, à 61 heures, à la Chapelle, à 62 heures, à la Chapelle, à 63 heures, à la Chapelle, à 64 heures, à la Chapelle, à 65 heures, à la Chapelle, à 66 heures, à la Chapelle, à 67 heures, à la Chapelle, à 68 heures, à la Chapelle, à 69 heures, à la Chapelle, à 70 heures, à la Chapelle, à 71 heures, à la Chapelle, à 72 heures, à la Chapelle, à 73 heures, à la Chapelle, à 74 heures, à la Chapelle, à 75 heures, à la Chapelle, à 76 heures, à la Chapelle, à 77 heures, à la Chapelle, à 78 heures, à la Chapelle, à 79 heures, à la Chapelle, à 80 heures, à la Chapelle, à 81 heures, à la Chapelle, à 82 heures, à la Chapelle, à 83 heures, à la Chapelle, à 84 heures, à la Chapelle, à 85 heures, à la Chapelle, à 86 heures, à la Chapelle, à 87 heures, à la Chapelle, à 88 heures, à la Chapelle, à 89 heures, à la Chapelle, à 90 heures, à la Chapelle, à 91 heures, à la Chapelle, à 92 heures, à la Chapelle, à 93 heures, à la Chapelle, à 94 heures, à la Chapelle, à 95 heures, à la Chapelle, à 96 heures, à la Chapelle, à 97 heures, à la Chapelle, à 98 heures, à la Chapelle, à 99 heures, à la Chapelle, à 100 heures, à la Chapelle, à 101 heures, à la Chapelle, à 102 heures, à la Chapelle, à 103 heures, à la Chapelle, à 104 heures, à la Chapelle, à 105 heures, à la Chapelle, à 106 heures, à la Chapelle, à 107 heures, à la Chapelle, à 108 heures, à la Chapelle, à 109 heures, à la Chapelle, à 110 heures, à la Chapelle, à 111 heures, à la Chapelle, à 112 heures, à la Chapelle, à 113 heures, à la Chapelle, à 114 heures, à la Chapelle, à 115 heures, à la Chapelle, à 116 heures, à la Chapelle, à 117 heures, à la Chapelle, à 118 heures, à la Chapelle, à 119 heures, à la Chapelle, à 120 heures, à la Chapelle, à 121 heures, à la Chapelle, à 122 heures, à la Chapelle, à 123 heures, à la Chapelle, à 124 heures, à la Chapelle, à 125 heures, à la Chapelle, à 126 heures, à la Chapelle, à 127 heures, à la Chapelle, à 128 heures, à la Chapelle, à 129 heures, à la Chapelle, à 130 heures, à la Chapelle, à 131 heures, à la Chapelle, à 132 heures, à la Chapelle, à 133 heures, à la Chapelle, à 134 heures, à la Chapelle, à 135 heures, à la Chapelle, à 136 heures, à la Chapelle, à 137 heures, à la Chapelle, à 138 heures, à la Chapelle, à 139 heures, à la Chapelle, à 140 heures, à la Chapelle, à 141 heures, à la Chapelle, à 142 heures, à la Chapelle, à 143 heures, à la Chapelle, à 144 heures, à la Chapelle, à 145 heures, à la Chapelle, à 146 heures, à la Chapelle, à 147 heures, à la Chapelle, à 148 heures, à la Chapelle, à 149 heures, à la Chapelle, à 150 heures, à la Chapelle, à 151 heures, à la Chapelle, à 152 heures, à la Chapelle, à 153 heures, à la Chapelle, à 154 heures, à la Chapelle, à 155 heures, à la Chapelle, à 156 heures, à la Chapelle, à 157 heures, à la Chapelle, à 158 heures, à la Chapelle, à 159 heures, à la Chapelle, à 160 heures, à la Chapelle, à 161 heures, à la Chapelle, à 162 heures, à la Chapelle, à 163 heures, à la Chapelle, à 164 heures, à la Chapelle, à 165 heures, à la Chapelle, à 166 heures, à la Chapelle, à 167 heures, à la Chapelle, à 168 heures, à la Chapelle, à 169 heures, à la Chapelle, à 170 heures, à la Chapelle, à 171 heures, à la Chapelle, à 172 heures, à la Chapelle, à 173 heures, à la Chapelle, à 174 heures, à la Chapelle, à 175 heures, à la Chapelle, à 176 heures, à la Chapelle, à 177 heures, à la Chapelle, à 178 heures, à la Chapelle, à 179 heures, à la Chapelle, à 180 heures, à la Chapelle, à 181 heures, à la Chapelle, à 182 heures, à la Chapelle, à 183 heures, à la Chapelle, à 184 heures, à la Chapelle, à 185 heures, à la Chapelle, à 186 heures, à la Chapelle, à 187 heures, à la Chapelle, à 188 heures, à la Chapelle, à 189 heures, à la Chapelle, à 190 heures, à la Chapelle, à 191 heures, à la Chapelle, à 192 heures, à la Chapelle, à 193 heures, à la Chapelle, à 194 heures, à la Chapelle, à 195 heures, à la Chapelle, à 196 heures, à la Chapelle, à 197 heures, à la Chapelle, à 198 heures, à la Chapelle, à 199 heures, à la Chapelle, à 200 heures, à la Chapelle, à 201 heures, à la Chapelle, à 202 heures, à la Chapelle, à 203 heures, à la Chapelle, à 204 heures, à la Chapelle, à 205 heures, à la Chapelle, à 206 heures, à la Chapelle, à 207 heures, à la Chapelle, à 208 heures, à la Chapelle, à 209 heures, à la Chapelle, à 210 heures, à la Chapelle, à 211 heures, à la Chapelle, à 212 heures, à la Chapelle, à 213 heures, à la Chapelle, à 214 heures, à la Chapelle, à 215 heures, à la Chapelle, à 216 heures, à la Chapelle, à 217 heures, à la Chapelle, à 218 heures, à la Chapelle, à 219 heures, à la Chapelle, à 220 heures, à la Chapelle, à 221 heures, à la Chapelle, à 222 heures, à la Chapelle, à 223 heures, à la Chapelle, à 224 heures, à la Chapelle, à 225 heures, à la Chapelle, à 226 heures, à la Chapelle, à 227 heures, à la Chapelle, à 228 heures, à la Chapelle, à 229 heures, à la Chapelle, à 230 heures, à la Chapelle, à 231 heures, à la Chapelle, à 232 heures, à la Chapelle, à 233 heures, à la Chapelle, à 234 heures, à la Chapelle, à 235 heures, à la Chapelle, à 236 heures, à la Chapelle, à 237 heures, à la Chapelle, à 238 heures, à la Chapelle, à 239 heures, à la Chapelle, à 240 heures, à la Chapelle, à 241 heures, à la Chapelle, à 242 heures, à la Chapelle, à 243 heures, à la Chapelle, à 244 heures, à la Chapelle, à 245 heures, à la Chapelle, à 246 heures, à la Chapelle, à 247 heures, à la Chapelle, à 248 heures, à la Chapelle, à 249 heures, à la Chapelle, à 250 heures, à la Chapelle, à 251 heures, à la Chapelle, à 252 heures, à la Chapelle, à 253 heures, à la Chapelle, à 254 heures, à la Chapelle, à 255 heures, à la Chapelle, à 256 heures, à la Chapelle, à 257 heures, à la Chapelle, à 258 heures, à la Chapelle, à 259 heures, à la Chapelle, à 260 heures, à la Chapelle, à 261 heures, à la Chapelle, à 262 heures, à la Chapelle, à 263 heures, à la Chapelle, à 264 heures, à la Chapelle, à 265 heures, à la Chapelle, à 266 heures, à la Chapelle, à 267 heures, à la Chapelle, à 268 heures, à la Chapelle, à 269 heures, à la Chapelle, à 270 heures, à la Chapelle, à 271 heures, à la Chapelle, à 272 heures, à la Chapelle, à 273 heures, à la Chapelle, à 274 heures, à la Chapelle, à 275 heures, à la Chapelle, à 276 heures, à la Chapelle, à 277 heures, à la Chapelle, à 278 heures, à la Chapelle, à 279 heures, à la Chapelle, à 280 heures, à la Chapelle, à 281 heures, à la Chapelle, à 282 heures, à la Chapelle, à 283 heures, à la Chapelle, à 284 heures, à la Chapelle, à 285 heures, à la Chapelle, à 286 heures, à la Chapelle, à 287 heures, à la Chapelle, à 288 heures, à la Chapelle, à 289 heures, à la Chapelle, à 290 heures, à la Chapelle, à 291 heures, à la Chapelle, à 292 heures, à la Chapelle, à 293 heures, à la Chapelle, à 294 heures, à la Chapelle, à 295 heures, à la Chapelle, à 296 heures, à la Chapelle, à 297 heures, à la Chapelle, à 298 heures, à la Chapelle, à 299 heures, à la Chapelle, à 300 heures, à la Chapelle, à 301 heures, à la Chapelle, à 302 heures, à la Chapelle, à 303 heures, à la Chapelle, à 304 heures, à la Chapelle, à 305 heures, à la Chapelle, à 306 heures, à la Chapelle, à 307 heures, à la Chapelle, à 308 heures, à la Chapelle, à 309 heures, à la Chapelle, à 310 heures, à la Chapelle, à 311 heures, à la Chapelle, à 312 heures, à la Chapelle, à 313 heures, à la Chapelle, à 314 heures, à la Chapelle, à 315 heures, à la Chapelle, à 316 heures, à la Chapelle, à 317 heures, à la Chapelle, à 318 heures, à la Chapelle, à 319 heures, à la Chapelle, à 320 heures, à la Chapelle, à 321 heures, à la Chapelle, à 322 heures, à la Chapelle, à 323 heures, à la Chapelle, à 324 heures, à la Chapelle, à 325 heures, à la Chapelle, à 326 heures, à la Chapelle, à 327 heures, à la Chapelle, à 328 heures, à la Chapelle, à 329 heures, à la Chapelle, à 330 heures, à la Chapelle, à 331 heures, à la Chapelle, à 332 heures, à la Chapelle, à 333 heures, à la Chapelle, à 334 heures, à la Chapelle, à 335 heures, à la Chapelle, à 336 heures, à la Chapelle, à 337 heures, à la Chapelle, à 338 heures, à la Chapelle, à 339 heures, à la Chapelle, à 340 heures, à la Chapelle, à 341 heures, à la Chapelle, à 342 heures, à la Chapelle, à 343 heures, à la Chapelle, à 344 heures, à la Chapelle, à 345 heures, à la Chapelle, à 346 heures, à la Chapelle, à 347 heures, à la Chapelle, à 348 heures, à la Chapelle, à 349 heures, à la Chapelle, à 350 heures, à la Chapelle, à 351 heures, à la Chapelle, à 352 heures, à la Chapelle, à 353 heures, à la Chapelle, à 354 heures, à la Chapelle, à 355 heures, à la Chapelle, à 356 heures, à la Chapelle, à 357 heures, à la Chapelle, à 358 heures, à la Chapelle, à 359 heures, à la Chapelle, à 360 heures, à la Chapelle, à 361 heures, à la Chapelle, à 362 heures, à la Chapelle, à 363 heures, à la Chapelle, à 364 heures, à la Chapelle, à 365 heures, à la Chapelle, à 366 heures, à la Chapelle, à 367 heures, à la Chapelle, à 368 heures, à la Chapelle, à 369 heures, à la Chapelle, à 370 heures, à la Chapelle, à 371 heures, à la Chapelle, à 372 heures, à la Chapelle, à 373 heures, à la Chapelle, à 374 heures, à la Chapelle, à 375 heures, à la Chapelle, à 376 heures, à la Chapelle, à 377 heures, à la Chapelle, à 378 heures, à la Chapelle, à 379 heures, à la Chapelle, à 380 heures, à la Chapelle, à 381 heures, à la Chapelle, à 382 heures, à la Chapelle, à 383 heures, à la Chapelle, à 384 heures, à la Chapelle, à 385 heures, à la Chapelle, à 386 heures, à la Chapelle, à 387 heures, à la Chapelle, à 388 heures, à la Chapelle, à 389 heures, à la Chapelle, à 390 heures, à la Chapelle, à 391 heures, à la Chapelle, à 392 heures, à la Chapelle, à 393 heures, à la Chapelle, à 394 heures, à la Chapelle, à 395 heures, à la Chapelle, à 396 heures, à la Chapelle, à 397 heures, à la Chapelle, à 398 heures, à la Chapelle, à 399 heures, à la Chapelle, à 400 heures, à la Chapelle, à 401 heures, à la Chapelle, à 402 heures, à la Chapelle, à 403 heures, à la Chapelle, à 404 heures, à la Chapelle, à 405 heures, à la Chapelle, à 406 heures, à la Chapelle, à 407 heures, à la Chapelle, à 408 heures, à la Chapelle, à 409 heures, à la Chapelle, à 410 heures, à la Chapelle, à 411 heures, à la Chapelle, à 412 heures, à la Chapelle, à 413 heures, à la Chapelle, à 414 heures, à la Chapelle, à 415 heures, à la Chapelle, à 416 heures, à la Chapelle, à 417 heures, à la Chapelle, à 418 heures, à la Chapelle, à 419 heures, à la Chapelle, à 420 heures, à la Chapelle, à 421 heures, à la Chapelle, à 422 heures, à la Chapelle, à 423 heures, à la Chapelle, à 424 heures, à la Chapelle, à 425 heures, à la Chapelle, à 426 heures, à la Chapelle, à 427 heures, à la Chapelle, à 428 heures, à la Chapelle, à 429 heures, à la Chapelle, à 430 heures, à la Chapelle, à 431 heures, à la Chapelle, à 432 heures, à la Chapelle, à 433 heures, à la Chapelle, à 434 heures, à la Chapelle, à 435 heures, à la Chapelle, à 436 heures, à la Chapelle, à 437 heures, à la Chapelle, à 438 heures, à la Chapelle, à 439 heures, à la Chapelle, à 440 heures, à la Chapelle, à 441 heures, à la Chapelle, à 442 heures, à la Chapelle, à 443 heures, à la Chapelle, à 444 heures, à la Chapelle, à 445 heures, à la Chapelle, à 446 heures, à la Chapelle, à 447 heures, à la Chapelle, à 448 heures, à la Chapelle, à 449 heures, à la Chapelle, à 450 heures, à la Chapelle, à 451 heures, à la Chapelle, à 452 heures, à la Chapelle, à 453 heures, à la Chapelle, à 454 heures, à la Chapelle, à 455 heures, à la Chapelle, à 456 heures, à la Chapelle, à 457 heures, à la Chapelle, à 458 heures, à la Chapelle, à 459 heures, à la Chapelle, à 460 heures, à la Chapelle, à 461 heures, à la Chapelle, à 462 heures, à la Chapelle, à 463 heures, à la Chapelle, à 464 heures, à la Chapelle, à 465 heures, à la Chapelle, à 466 heures, à la Chapelle, à 467 heures, à la Chapelle, à 468 heures, à la Chapelle, à 469 heures, à la Chapelle, à 470 heures, à la Chapelle, à 471 heures, à la Chapelle, à 472 heures, à la Chapelle, à 473 heures, à la Chapelle, à 474 heures, à la Chapelle, à 475 heures, à la Chapelle, à 476 heures, à la Chapelle, à 477 heures, à la Chapelle, à 478 heures, à la Chapelle, à 479 heures, à la Chapelle, à 480 heures, à la Chapelle, à 481 heures, à la Chapelle, à 482 heures, à la Chapelle, à 483 heures, à la Chapelle, à 484 heures, à la Chapelle, à 485 heures, à la Chapelle, à 486 heures, à la Chapelle, à 487 heures, à la Chapelle, à 488 heures, à la Chapelle, à 489 heures, à la Chapelle, à 490 heures, à la Chapelle, à 491 heures, à la Chapelle, à 492 heures, à la Chapelle, à 493 heures, à la Chapelle, à 494 heures, à la Chapelle, à 495 heures, à la Chapelle, à 496 heures, à la Chapelle, à 497 heures, à la Chapelle, à 498 heures, à la Chapelle, à 499 heures, à la Chapelle, à 500 heures, à la Chapelle, à 501 heures, à la Chapelle, à 502 heures, à la Chapelle, à 503 heures, à la Chapelle, à 504 heures, à la Chapelle, à 505 heures, à la Chapelle, à 506 heures, à la Chapelle, à 507 heures, à la Chapelle, à 508 heures, à la Chapelle, à 509 heures, à la Chapelle, à 510 heures, à la Chapelle, à 511 heures, à la Chapelle, à 512 heures, à la Chapelle, à 513 heures, à la Chapelle, à 514 heures, à la Chapelle, à 515 heures, à la Chapelle, à 516 heures, à la Chapelle, à 517 heures, à la Chapelle, à 518 heures, à la Chapelle, à 519 heures, à la Chapelle, à 520 heures, à la Chapelle, à 521 heures, à la Chapelle, à 522 heures, à la Chapelle, à 523 heures, à la Chapelle, à 524 heures, à la Chapelle, à 525 heures, à la Chapelle, à 526 heures, à la Chapelle, à 527 heures, à la Chapelle, à 528 heures, à la Chapelle, à 529 heures, à la Chapelle, à 530 heures, à la Chapelle, à 531 heures, à la Chapelle, à 532 heures, à la Chapelle, à 533 heures, à la Chapelle, à 534 heures, à la Chapelle, à 535 heures, à la Chapelle, à 536 heures, à la Chapelle, à 537 heures, à la Chapelle, à 538 heures, à la Chapelle, à 539 heures, à la Chapelle, à 540 heures, à la Chapelle, à 541 heures, à la Chapelle, à 542 heures, à la Chapelle, à 543 heures, à la Chapelle, à 544 heures, à la Chapelle, à 545 heures, à la Chapelle, à 546 heures, à la Chapelle, à 547 heures, à la Chapelle, à 548 heures, à la Chapelle, à 549 heures, à la Chapelle, à 550 heures, à la Chapelle, à 551 heures, à la Chapelle, à 552 heures, à la Chapelle, à 553 heures, à la Chapelle, à 554 heures, à la Chapelle, à 555 heures, à la Chapelle, à 556 heures, à la Chapelle, à 557 heures, à la Chapelle, à 558 heures, à la Chapelle, à 559 heures, à la Chapelle, à 560 heures, à la Chapelle, à 561 heures, à la Chapelle, à 562 heures, à la Chapelle, à 563 heures, à la Chapelle, à 564 heures, à la Chapelle, à 565 heures, à la Chapelle, à 566 heures, à la Chapelle, à 567 heures, à la Chapelle, à 568 heures, à la Chapelle, à 569 heures, à la Chapelle, à 570 heures, à la Chapelle, à 571 heures, à la Chapelle, à 572 heures, à la Chapelle, à 573 heures, à la Chapelle, à 574 heures, à la Chapelle, à 575 heures, à la Chapelle, à 576 heures, à la Chapelle, à 577 heures, à la Chapelle, à 578 heures, à la Chapelle, à 579 heures, à la Chapelle, à 580 heures, à la Chapelle, à 581 heures, à la Chapelle, à 582 heures, à la Chapelle, à 583 heures, à la Chapelle, à 584 heures, à la Chapelle, à 585 heures, à la Chapelle, à 586 heures, à la Chapelle, à 587 heures, à la Chapelle, à 588 heures, à la Chapelle, à 589 heures, à la Chapelle, à 590 heures, à la Chapelle, à 591 heures, à la Chapelle, à 592 heures, à la Chapelle, à 593 heures, à la Chapelle, à 594 heures, à la Chapelle, à 595 heures, à la Chapelle, à 596 heures, à la Chapelle, à 597 heures, à la Chapelle, à 598 heures, à la Chapelle, à 599 heures, à la Chapelle, à 600 heures, à la Chapelle, à 601 heures, à la Chapelle, à 602 heures, à la Chapelle, à 603 heures, à la Chapelle, à 604 heures, à la Chapelle, à 605 heures, à la Chapelle, à 606 heures, à la Chapelle, à 607 heures, à la Chapelle, à 608 heures, à la Chapelle, à 609 heures, à la Chapelle, à 610 heures, à la Chapelle, à 611 heures, à la Chapelle, à 612 heures, à la Chapelle, à 613 heures, à la Chapelle, à 614 heures, à la Chapelle, à 615 heures, à la Chapelle, à 616 heures, à la Chapelle, à 617 heures, à la Chapelle, à 618 heures, à la Chapelle, à 619 heures, à la Chapelle, à 620 heures, à la Chapelle, à 621 heures, à la Chapelle, à 622 heures, à la Chapelle, à 623 heures, à la Chapelle, à 624 heures, à la Chapelle, à 625 heures, à la Chapelle, à 626 heures, à la Chapelle, à 627 heures, à la Chapelle, à 628 heures, à la Chapelle, à 629 heures, à la Chapelle, à 630 heures, à la Chapelle, à 631 heures, à la Chapelle, à 632 heures, à la Chapelle, à 633 heures, à la Chapelle, à 634 heures, à la Chapelle, à 635 heures, à la Chapelle, à 636 heures, à la Chapelle, à 637 heures, à la Chapelle, à 638 heures, à la Chapelle, à 639 heures, à la Chapelle, à 640 heures, à la Chapelle, à 641 heures, à la Chapelle, à 642 heures, à la Chapelle, à 643 heures, à la Chapelle, à 644 heures, à la Chapelle, à 645 heures, à la Chapelle, à 646 heures, à la Chapelle, à 647 heures, à la Chapelle, à 648 heures, à la Chapelle, à 649 heures, à la Chapelle, à 650 heures, à la Chapelle, à 651 heures, à la Chapelle, à 652 heures, à la Chapelle, à 653 heures, à la Chapelle, à 654 heures, à la Chapelle, à 655 heures, à la Chapelle, à 656 heures, à la Chapelle, à 657 heures, à la Chapelle, à 658 heures, à la Chapelle, à 659 heures, à la Chapelle, à 660 heures, à la Chapelle, à 661 heures, à la Chapelle, à 662 heures, à la Chapelle, à 663 heures, à la Chapelle, à 664 heures, à la Chapelle, à 665 heures, à la Chapelle, à 666 heures, à la Chapelle, à 667 heures, à la Chapelle, à 668 heures, à la Chapelle, à 669 heures, à la Chapelle, à 670 heures, à la Chapelle, à 671 heures, à la Chapelle, à 672 heures, à la Chapelle, à 673 heures, à la Chapelle, à 674 heures, à la Chapelle, à 675 heures, à la Chapelle, à 676 heures, à la Chapelle, à 677 heures, à la Chapelle, à 678 heures, à la Chapelle, à 679 heures, à la Chapelle, à 680 heures, à la Chapelle, à 681 heures, à la Chapelle, à 682 heures, à la Chapelle, à 683 heures, à la Chapelle, à 684 heures, à la Chapelle, à 685 heures, à la Chapelle, à 686 heures, à la Chapelle, à 687 heures, à la Chapelle, à 688 heures, à la Chapelle, à 689 heures, à la Chapelle, à 690 heures, à la Chapelle, à 691 heures, à la Chapelle, à 692 heures, à la Chapelle, à 693 heures, à la Chapelle, à 694 heures, à la Chapelle, à 695 heures, à la Chapelle, à 696 heures, à la Chapelle, à 697 heures, à la Chapelle, à 698 heures, à la Chapelle, à 699 heures, à la Chapelle, à 700 heures, à la Chapelle, à 701 heures, à la Chapelle, à 702 heures, à la Chapelle, à 703 heures, à la Chapelle, à 704 heures, à la Chapelle, à 705 heures, à la Chapelle, à 706 heures, à la Chapelle, à 707 heures, à la Chapelle, à 708 heures, à la Chapelle, à 709 heures, à la Chapelle, à 710 heures, à la Chapelle, à 711 heures, à la Chapelle, à 712 heures, à la Chapelle, à 713 heures, à la Chapelle, à 714 heures, à la Chapelle, à 715 heures, à la Chapelle, à 716 heures, à la Chapelle, à 717 heures, à la Chapelle, à 718 heures, à la Chapelle, à 719 heures, à la Chapelle, à 720 heures, à la Chapelle, à 721 heures, à la Chapelle, à 722 heures, à la Chapelle, à 723 heures, à la Chapelle, à 724 heures, à la Chapelle, à 725 heures, à la Chapelle, à 726 heures, à la Chapelle, à 727 heures, à la Chapelle, à 728 heures, à la Chapelle, à 729 heures, à la Chapelle, à 730 heures, à la Chapelle, à 731 heures, à la Chapelle, à 732 heures, à la Chapelle, à 733 heures, à la Chapelle, à 734 heures, à la Chapelle, à 735 heures, à la Chapelle, à 736 heures, à la Chapelle, à 737 heures, à la Chapelle, à 738 heures, à la Chapelle, à 739 heures, à la Chapelle, à 740 heures, à la Chapelle, à 741 heures, à la Chapelle, à 742 heures, à la Chapelle, à 743 heures, à la Chapelle, à 744 heures, à la Chapelle, à 745 heures, à la Chapelle, à 746 heures, à la Chapelle, à 747 heures, à la Chapelle, à 748 heures, à la Chapelle, à 749 heures, à la Chapelle, à 750 heures, à la Chapelle, à 751 heures, à la Chapelle, à 752 heures, à la Chapelle, à 753 heures, à la Chapelle, à 754 heures, à la Chapelle, à 755 heures, à la Chapelle, à 756 heures, à la Chapelle, à 757 heures, à la Chapelle, à 758 heures, à la Chapelle, à 759 heures, à la Chapelle, à 760 heures, à la Chapelle, à 761 heures, à la Chapelle, à 762 heures, à la Chapelle, à 763 heures, à la Chapelle, à 764 heures, à la Chapelle, à 765 heures, à la Chapelle, à 766 heures, à la Chapelle, à 767 heures, à la Chapelle, à 768 heures, à la Chapelle, à 769 heures, à la Chapelle, à 770 heures, à la Chapelle, à 771 heures, à la Chapelle, à 772 heures, à la Chapelle, à 773 heures, à la Chapelle, à 774 heures, à la Chapelle, à 775 heures, à la Chapelle, à 776 heures, à la Chapelle, à 777 heures, à la Chapelle, à 778 heures, à la Chapelle, à 779 heures, à la Chapelle, à 780 heures, à la Chapelle, à 781 heures, à la Chapelle, à 782 heures, à la Chapelle, à 783 heures, à la Chapelle, à 784 heures, à la Chapelle, à 785 heures, à la Chapelle, à 786 heures, à la Chapelle, à 787 heures, à la Chapelle, à 788 heures, à la Chapelle, à 789 heures, à la Chapelle, à 790 heures, à la Chapelle, à 791 heures, à la Chapelle, à 792 heures, à la Chapelle, à 793 heures, à la Chapelle, à 794 heures, à la Chapelle, à 795 heures, à la Chapelle, à 796 heures, à la Chapelle, à 797 heures, à la Chapelle, à 798 heures, à la Chapelle, à 799 heures, à la Chapelle, à 800 heures, à la Chapelle, à 801 heures, à la Chapelle, à 802 heures, à la Chapelle, à 803 heures, à la Chapelle, à 804 heures, à la Chapelle, à 805 heures, à la Chapelle, à 806 heures, à la Chapelle, à 807 heures, à la Chapelle, à 808 heures, à la Chapelle, à 809 heures, à la Chapelle, à 810 heures, à la Chapelle, à 811 heures